

## LES FAITS EN BREF

*L'objectif de réduction fixé pour le MAECI est de même niveau que celui fixé pour le Bureau du Conseil privé, le Conseil du Trésor et le ministère des Finances. Nous avons réussi à faire accepter que les parties de notre budget sur lesquelles nous avons peu ou pas de contrôle soient exemptées dans le calcul de nos réductions. Cela comprenait les quotes-parts annuelles aux organisations internationales (par exemple l'ONU, l'OTAN), les contributions versées aux Nations Unies pour les opérations internationales de maintien de la paix, les paiements versés en lieu et place des taxes pour les représentants diplomatiques étrangers au Canada, et les fonds utilisés pour appuyer directement les activités internationales du premier ministre, du gouverneur général et des membres du Cabinet. Cela signifiait fonctionner à partir d'un budget de 920 millions de dollars plutôt que de 1,4 milliard de dollars.*

- Le budget sera réduit de 15 p. 100 au cours des trois prochaines années financières (par palier de 5 p. 100 chaque année).
- Environ 250 postes seront éliminés à l'Administration centrale au cours des trois prochaines années.
- Les budgets de fonctionnement à Ottawa seront réduits en ce qui concerne les voyages, les services professionnels et le personnel temporaire.
- La taille des bureaux canadiens à l'étranger sera réduite : les grandes missions seront principalement visées, et un certain nombre de postes à l'étranger seront éliminés ou redéployés ailleurs.
- D'autres économies seront réalisées à l'étranger : les dépenses pour l'accueil seront réduites; les budgets de fonctionnement de plusieurs missions seront réduits; les biens immobiliers à l'étranger seront rationalisés là où cela sera possible; des économies seront réalisées dans le domaine des voyages, des déménagements et des indemnités; et il y aura moins d'employés canadiens à l'étranger.
- Le financement de certains programmes ministériels sera réduit ou éliminé. Il en est ainsi des fonds consacrés au développement des marchés d'exportation; l'argent restant sera destiné principalement aux petites et moyennes entreprises. D'autres subventions et contributions seront également réduites ou éliminées.
- Diverses options sont présentement à l'étude afin de recouvrir les coûts des services consulaires. Les droits pour l'obtention de licences d'exportation et d'importation seront augmentés de manière que le programme s'autofinance sur le plan administratif. En outre, la participation aux foires et missions internationales se fera moyennant recouvrement des coûts.
- Radio Canada International sera retransféré à la SRC.